Ce bulletin de souscription est un contrat d'adhésion dont les mentions doivent être acceptées dans leur globalité, sans négociation possible. Le fait de rayer l'une des mentions n'a aucune valeur juridique. Si l'une des mentions du bulletin ne convient pas, vous devez renoncer à l'opération de souscription.

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à affecter tout ou partie des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine dans les cas où le projet n'aboutirait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription, ou s'il n'était pas réalisé conformément au dossier présenté par le maitre d'ouvrage et validé par la Fondation du patrimoine, ou dans le cas où la collecte serait inactive (absence d'entrée ou de sortie de fonds) pendant un délai de deux ans.

Dans le cas où la collecte dépasserait la part de financement restant à la charge du maître d'ouvrage, l'excédent collecté sera affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

Apportez votre soutien à la Fondation du patrimoine pour la sauvegarde de notre patrimoine, profitez d'une réduction d'impôt.

1 don = 1 recu fiscal = 1 réduction d'impôt

Cette souscription est soutenue par la Mairie de Prats de Sournia.

Nous vous remercions pour votre engagement et votre soutien financier.

Les dons en ligne sont possibles et recommandés sur le site internet sécurisé :

www.fondation-patrimoine.org/51575

• en flashant ce QR code à l'aide de votre smartphone :



Contacts

Adressez vos chèques à :

## ♦ Fondation du patrimoine Languedoc-Roussillon



2 bis rue Jules Ferry 34000 MONTPELLIER

Tél.: 33 (o) 4 67 92 58 65

E-Mail: fdplanguedoc@wanadoo.fr



Mairie de Prats de Sournia 20, rue Balcon du Fenouillèdes 66730 PRATS DE SOURNIA

Tél.: +33 (o)4 68 97 74 06

E-Mail: <a href="mailto:communedepratsdesournia@wanadoo.fr">communedepratsdesournia@wanadoo.fr</a>

# SOUSCRIPTION Faites un don!

www.fondation-patrimoine.org/51575



# TOUR A SIGNAUX MEDIEVALE

# PRATS DE SOURNIA





# Tour à signaux médiévale

**Prats de Sournia**, commune de 75 habitants des Pyrénées-Orientales, est un des villages les plus pittoresques du Fenouillèdes, nommé le "**Balcon du Fenouillèdes**".

Adossé à la forêt de Boucheville dans le massif pyrénéen, Prats de Sournia est un village perché à 640m d'altitude jouissant d'un magnifique panorama qui va de la chaîne des Corbières avec ses châteaux cathares au Nord, à la plaine du Roussillon à l'Est, au pic du Canigou « Olympe des Catalans » au Sud, et enfin à la chaîne des Pyrénées à l'Ouest. Cette position privilégiée lui a valu le surnom de "Balcon du Fenouillèdes".

La commune est dotée d'un riche patrimoine culturel que les municipalités successives se sont toujours attachées à protéger, sauvegarder, restaurer afin de le transmettre « en l'état » aux générations futures comme témoignage de leurs racines. On peut citer l'église Saint Félix de Gérone du 11ème siècle avec ses fresques, son retable en bois doré polychrome de la fin du 17ème, ses statues des 13ème et 17ème siècles, elles aussi en bois polychromes, ses quatre croix des rogations et celle du pèlerinage du Calmeil, sa chapelle proche de la Tour. Mais on trouve également des témoins de l'histoire des campagnes françaises : la Fontaine Vieille avec ses abreuvoirs datant de 1829, le lavoir en cours de rénovation et les cabanes de bergers en pierres sèches, disséminées un peu partout sur le territoire communal.



Enfin, la Tour datée du 12ème siècle, située sur un petit piton dominant, au Nord-Est le village, est d'après les historiens spécialistes de la région, en particulier Annie de Pous, une tour à signaux. Le phénomène de ces tours à signaux est fort ancien autour de la Méditerranée occidentale ; d'abord construites pour signaler les dangers venant de la mer, elles servirent plus tard, à l'époque féodale, lors des guerres entre seigneurs locaux, à prévenir d'un danger parti d'un quelconque point du territoire.



La Tour de Prats de Sournia faisait partie d'un grand réseau de système défensif mis en place au 11ème siècle puis complété le siècle suivant par les vicomtes de Castelnou. Trois tours principales jouaient un rôle clé dans le système : Batère sur la commune de Corsavy dans le massif du Canigou, Montner au pied de la montagne de Força Réal surplombant le Roussillon, et la tour del Far proche de Tautavel. Venaient ensuite les tours relais, dont celle de Prats de Sournia construite au 12ème siècle, qui a joué un rôle important car elle dispose d'un très vaste horizon.

A l'approche de troupes ennemies, elle devait avertir les autres postes de guet par un système de feux et de fumées comparables aux signaux indiens. Le code des signaux était le suivant : « le guetteur de la tour la plus proche du point menacé doit allumer un grand feu à l'apparition de l'ennemi si celle-ci a lieu de nuit, ou une grande fumée si elle avait lieu de jour. Ces premiers feux ou fumées, qui sont le signal d'alarme, doivent être suivis d'autant de feux ou fumées qu'il y a de centaines de lances ». En principe, les occupants d'une tour étaient au nombre de quatre ou cinq, dont un farahoner chargé d'envoyer les signaux, quelques guetteurs et un chien.

La Tour est un édifice de plan quadrangulaire d'une hauteur de 13 mètres. A la base, les murs ont une épaisseur de 1,85 m. A environ 2 mètres de hauteur, les murs ont encore une épaisseur moyenne de 1,70 m. Au-dessus de 5 mètres l'épaisseur des murs n'est plus que de 1,50 m.

Elle présente en façade Nord-Est l'horloge du village et la dalle supérieure supporte les cloches dont le carillon rythme la vie locale tous les quarts d'heure d'une douce sonnerie.

« Nul ne vient à Prats qui ne saurait y revenir! »

#### Montant et nature des travaux

Le coût total estimé des travaux de maçonnerie (rejointoiement des façades Nord-Ouest et Sud-Ouest, comblement des parements intérieurs, renforcement de la structure, rénovation de la dalle béton formant la terrasse), mise en place d'un escalier en bois et remplacement des menuiseries est de 256 149 € H.T.

## **BON DE SOUSCRIPTION**

El Oui, je fais un don de ........ euros pour aider à la restauration de la « Tour à signaux médiévale » et je bénéficie d'une réduction d'impôt pour l'année en cours et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine, dans le cas de fonds subsistants à l'issue de la présente opération ou si celle-ci n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou si cette dernière était inactive (absence d'entrée ou sortie de fonds) pendant un délai de deux ans.

150 €	autre montant	€
Je souhaite	bénéficier d'une	réduction d'impôt au titre :
□de l'Impô	t sur le Revenu <b>(</b>	<b>DU</b> □ de l'Impôt de Solidarité

50 €

Le montant de mon don est de

Libellez votre chèque à l'ordre de : Fondation du patrimoine — Tour à signaux médiévale

sur la Fortune **OU** □ de l'Impôt sur les Sociétés

Votre don donnera lieu à l'émission d'un reçu fiscal qu'il conviendra de joindre à votre déclaration d'impôt.

Pour les **particuliers**, votre don ouvre droit à une réduction de : - l'Impôt sur le Revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable. Un don de 100  $\in$  = 66  $\in$  d'économie d'impôt,

- ou de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50.000 € Cette limite est atteinte lorsque le don est de 66.666 € Un don de 100 € = 75€ d'économie d'impôt

Pour les **entreprises**, réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT. Un don de 500 €= 300 € d'économie d'impôt.

NOM OU SOCIETE:

Adresse:

Code Postal & Ville:

Email:

COMMENT FAIRE VOTRE DON?

Par courrier

⊃ Paiement par chèque : merci de libeller votre chèque à l'ordre de « Fondation du patrimoine – Tour à signaux médiévale ». Le reçu fiscal sera établi à l'attention de l'émetteur et envoyé à l'adresse figurant sur le chèque.

⇒Paiement en espèces : merci de compléter vos coordonnées auxquelles nous vous adresserons votre recu fiscal.

#### Par internet

- ⇒ Faites votre don en ligne sur notre site internet sécurisé : www.fondation-patrimoine.org/51575
- ⇒ Flashez le QR code au dos à l'aide de votre smartphone et faites immédiatement un don pour ce projet! L'installation d'une application QR code est requise pour cela.